

Hosingen, le 14 septembre 2026

Concerne: Réunion du comité du Syndicat pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel de l'Our du 30 septembre 2026

Transmis aux bourgmestres des communes-membres du Syndicat pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel de l'Our, la convocation de la séance du Syndicat pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel de l'Our du 30 septembre 2026 conformément à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

Le Président,



Emile Eicher

La Secrétaire,



Annick Mousel

Les membres du Comité du Parc naturel de l'Our sont priés de bien vouloir assister à une

Réunion du Comité

qui aura lieu le

mercredi, 30 septembre 2026 à 14.30 heures

en la

Maison du Parc, 12, Parc à L-9836 Hosingen

Ordre du jour

Séance à huis clos

1. Affaires de personnel : Fixation de salaires (salariés à tâche intellectuelle)

Séance publique

2. Approbation du rapport du comité du 1^{er} juin 2026 et des délibérations afférentes
3. Présentation du budget rectifié 2026 et du budget 2027
4. Approbation d'une convention de cofinancement avec la DATer dans le cadre du projet Interreg IV Grande Région « Grenzenlos - Naturparke im Dialog »
5. Fixation de tarifs
6. Communications du bureau et questions du comité

Hosingen, le 14 septembre 2026

Le Président,



La Secrétaire,

